

EVENEMENTS 2022

REPAS deFIN D'ANNÉE

Pour fêter la fin de cette année 2022, qui n'a été, pour personne, bien vécue, notre Président, Thierry FERRAFIAT a décidé de la finir en beauté.

Nous nous sommes retrouvés à Pamiers, ville importante ariègeoise, dans le restaurant "La Bascule".

Réception conviviale et amicale, nous proposant toutes sortes d'apéritifs et d'amuses-bouches, et repas, élaboré par un Chef de grand talent, ont été la réussite de cette superbe soirée.



Nous nous sommes quittés, repus et fatigués, prêts pour accueillir 2023.
Bonne Année à toutes et à tous.

ARTICLE de la DÉPÊCHE

Un ami de notre Président, journaliste à la Dépêche du Midi, a photographié le groupe à la sortie d'une répétition dans l'église d'ESCOSSSE. Merci pour cet article.

Escosse. Nouvelle saison pour les Échos de l'Estrique



Pas de sortie, aucune répétition en vue, une traversée du désert à cause de la crise sanitaire ! Puis les interdits ont sauté, les sonneurs des Échos de l'Estrique ont à nouveau le bonheur de sentir sous leurs doigts la douceur du laiton et sur leurs lèvres délaissées de toute pression dévastatrice le contact, presque sensuel, avec leur instrument favori, enfin retrouvé.

Une nouvelle saison démarre, avec plusieurs sorties prévues. C'est pourquoi tous mettent du cœur à l'ouvrage pour rattraper le temps perdu si précieux pour leur moral. Le Point du jour, la Marie-Antoinette, le Chant final sont autant de fanfares qui vont, à nouveau, faire résonner les timbres musicaux, si spéciaux, qui permettent aux initiés, de reconnaître, surtout de très loin, les coups de langue des sonneurs !

LA FÊTE DES FLEURS à CAZERES (06 Juin)

Cazères sur Garonne qui, comme son nom l'indique, se trouve sur les bords de ce fleuve qui nous vient d'Espagne et termine sa course dans l'Atlantique, nous a invité à animer cette magnifique fête où les nombreux chars, qui sillonnent la ville, nous présentent les plus belles du pays et sont, entièrement, recouverts de fleurs multicolores.

Nous voilà, donc, sur place, où le groupe est, immédiatement, pris en charge par des bénévoles qui nous indiquent les différentes phases de cette manifestation.

Il est Midi, nous sommes dirigés vers la salle des fêtes où nous sommes invités à prendre l'apéritif et à nous substantier.

Repas, en commun, de plus de 50 personnes, qui se termine vers 14h30, l'heure où nous allons nous changer et mettre nos tenues de vénerie, sans la redingote, car le soleil occitan se trouve au plus haut et nous fait profiter d'une chaleur à la limite de l'insoutenable.

Enfin, nous voilà en place, derrière le char n°3, celui sur lequel trône CLEOPATRE et que conduit un superbe César.

Sous un soleil de plomb, nous traverserons deux fois la cité où notre marche est, de temps en temps, arrêtée pour sonner quelques fanfares aux nombreux spectateurs venus pour la circonstance.

Malgré une chaleur étouffante, la fête fût très belle et appréciée de tous.

17h sonnent à la cloche de l'église, notre prestation se termine et, c'est sous les applaudissements que nous prenons congé, fatigués mais ravis de cette magnifique journée où l'organisation a été sans faille.

Bravo Mesdames et Messieurs, membres du Comité des Fêtes de Cazères sur Garonne et, encore, une fois, merci.

FÊTE à l'ACCA de LAVELANET (13 Août)

Et voilà une ACCA qui donne du baume au cœur ! En effet, la réception, organisée pour la réunion des chasseurs de l' AICA, qui rassemble les villages de Lavelanet, Dreuilhe et Saint Jean d'Aigues Vives, a été un exemple du genre.

La soirée débuta par un apéritif bien arrosé où les nombreuses boissons présentées faisaient le pendant avec tous les plats de pizzas et de quiches dont les arrivées se succédaient dans un va et vient continu.

Notre groupe de sonneurs étaient invités à cette amicale manifestation, dans la salle de chasse de Lavelanet, sous l'autorité de son Président, Christian ESTRABAUB.

Nous devons signaler que l'origine de notre venue à cette fête est due à l'insistance de notre sonneur de trompe, en seconde, Richard Mendoza, membre à part entière de cette AICA.

L'association intercommunale de chasse agréée en pays d'Olmes est née. L'occasion d'organiser une petite fête à la maison de la chasse, à Lavelanet, avec la participation remarquée des sonneurs ariégeois d'Escosse, un groupe des trompes de chasse des Échos de l'Estrique, brillant dans l'utilisation du noble instrument.

/ Photo DDM



Pendant cet apéritif festif, nous avons présenté quelques fanfares aux chasseurs présents qui ont, comme d'habitude, beaucoup apprécié les tonalités particulières de notre instrument.

Des chasseurs du pays d'Olmes s'unissent en AICA

Les associations de chasse de Lavelanet, Laroque-d'Olmes, Dreuilhe et Saint-Jean-d'Aigues-Vives se sont réunies.

L'union fait la force, et met fin la plupart du temps à une éventuelle guerre de clocher. C'est bien ce qu'ont compris les associations communales de chasse de Lavelanet, Laroque-d'Olmes, Dreuilhe et Saint-Jean-d'Aigues-Vives, en s'unissant en une seule entité, sous la bannière de l'association intercommunale de chasse agréée du pays d'Olmes.

L'AICA est donc née, elle devient la première et la seule association agréée d'intérêt public de la communauté de communes du Pays d'Olmes.

Cette union valait bien une fête. Celle-ci s'est déroulée dans une ambiance festive à imaginer à l'Oustal de la Caça (la maison de la chasse), des locaux réaménagés en bordure du Touyre.

« L'AICA du pays d'Olmes est née d'une volonté farouche d'unir les hommes et les territoires, a souligné Jean-Luc Tricoire, le président. Un embryon est né, il faut le pérenniser. L'AICA elle s'ouvre à toutes les ACCA (associations communales) limitrophes



Les trompes de chasse des Échos de l'Estrique d'Escosse ont apporté la note musicale lors de l'officialisation de l'AICA./DDM

qui le souhaitent, afin que chacun puisse chasser sur des kilomètres et des kilomètres en toute liberté, et surtout en toute sécurité. »

L'AICA du pays d'Olmes couvre 2 500 ha de plaines et de bois. C'est également 80 miradors

pour la sécurité des tirs. L'association compte 60 membres au total, chasseurs et non-chasseurs, dont entre 15 et 20 chasseurs en battue grand gibier. Il faut savoir que 150 grands animaux, sangliers, cerfs et chevreuils sont prélevés en moyenne chaque année, alors que 250 pièces en

moyenne de petit gibier sont relâchées tous les ans. « Grâce à ces lâchers, plusieurs parquets de faisans se sont reproduits sur le territoire, argumente Jean-Luc Tricoire. Dans l'année à venir, nous mettrons en place un certain nombre d'actions pour valoriser ce type de chasse. » Sans oublier la chasse au gibier migrateur, palombes, bécasses et grives.

Le président a tenu à remercier « les agriculteurs et propriétaires, qui nous laissez chasser chez vous et qui nous permettent de construire des miradors et de dégager des places de tir pour la sécurité de tous ». Il a remercié les élus pour le soutien matériel qui

permet de maintenir une carte de membre à un prix attractif (150 euros pour chasser l'ensemble des gibiers), et permet également de financer des équipements de sécurité. Jean-Luc Tricoire n'a pas oublié l'aide de la FDC 09 pour son aide à la création de l'AICA. Marc Sanchez, le président de la CCPO, a salué cette union. « Les chasseurs ont eu l'intelligence de faire des choses ensemble, un exemple à prendre dans d'autres domaines. »

Le bureau : président, Jean-Luc Tricoire ; vice-président grand gibier, Philippe Victoria ; vice-président petit gibier, Patrick Aubier ; secrétaires, Jacques Alexandre Colin et Michel Baumert ; trésoriers, Fernand Dos Santos et Yoan Authier.

ROQUEFORT-LES-CASCADES

Les bouteilles vides finirent à la poubelle, les pleines, dans les réfrigérateurs, et tous les chasseurs dans la salle de chasse où les tables les attendaient, garnies de plats qui attiraient tous les regards.

Fanfares et chansons animèrent toute la soirée, pour le plus grand plaisir de tous les participants.

Promesse est prise pour l'année 2023, si le Covid nous en donne l'autorisation.
